

## **PROGRAMME DE FORMATION**

### **PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE INSTITUTIONNELLE : OUTILS, METHODE ET ENJEUX**

Public : toute personne concernée par le pilotage d'un dispositif de bientraitance (tous secteurs d'activités)

MODULE 1 : 1 jour

Acquérir les fondamentaux des risques et signalements de maltraitance institutionnelle

Objectif :

- Sensibiliser les professionnels aux phénomènes de maltraitance institutionnelle envers les usagers pour mieux en prévenir les risques

Contenus:

- Définitions et généralités
- S'approprier les obligations légales
- Repérer et signaler les signes de maltraitance

Méthode :

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences et de représentations
- Etude de cas à partir de l'expérience des participants
- Document de synthèse

Intervenant :

Jean Michel ABRY, Directeur d'établissement, 30 ans de pratique dans le secteur, ICG 3ème de cycle de management stratégique.





MODULE 2 : 3 à 5 jours

Mettre en place une démarche opérationnelle de bientraitance institutionnelle

Objectif :

- Mettre en place un processus de promotion de la bientraitance institutionnelle conformément à la réglementation.

Contenu :

- Installation de la démarche
- Conduire sa démarche d'auto-évaluation de fonctionnement au regard des réponses apportées aux personnes accueillies, des dysfonctionnements et des facteurs de risque.
- Organiser le signalement

Méthode :

■ exercices pratiques :

- Elaborer son diagnostic à partir d'un référentiel des principaux risques réglementés et d'une grille d'évaluation de la vulnérabilité
- Elaborer son tableau de bord des risques repérés
- Proposer son plan d'actions correctives
- Mettre en place un guide institutionnel des conduites de bientraitance
- Elaborer son protocole de signalement aux autorités administratives

Intervenant

Pascal DAVID, consultant-formateur spécialisé dans le secteur médico-social, PALAFIS, ancien directeur d'association, CAFDES

